

de la capitale, de la quantité considérable de prieurés placés dans l'obédience de leurs abbés, de leurs relations avec les plus grandes familles du pays qui toutes y comptent quelques-uns de leurs membres, sont les vrais maîtres de l'État. Il en résulte entre eux d'ardentes rivalités où les intrigues, le poison et l'émeute jouent tour à tour leur rôle; ce n'est pas à des moyens plus louables que Sé-ra doit sa prééminence présente<sup>1</sup>. Dans les provinces, le gouvernement est limité par les seigneurs terriens qui ont sur leurs serfs certains droits de justice, de corvée et de taxation, surtout par les premiers d'entre eux, à savoir les grands monastères tels que Di-koung, Min-dol-ling, Tsa-ri, Gyang-tsé, Ting-gé, Lha-ri. De plus, il se borne lui-même en abandonnant tout ou partie de ses droits sur des portions de territoire au profit de ses fonctionnaires ou des couvents, à charge pour eux de pourvoir à leur administration et de tenir un registre spécial des recettes et des dépenses qui y sont relatives.

Nous voyons maintenant la complication de la situation politique qui se cache sous une apparente homogénéité : deux aristocraties, une laïque, affaiblie et subordonnée, mais subsistant néanmoins; une autre religieuse, elle-même divisée en une vingtaine d'ordres monastiques indépendants, dont quatre ou cinq considérables. Dans le premier de ces ordres deux personnages égaux religieusement, inégaux politiquement; dans la clientèle du premier de ces personnages trois couvents se disputant l'influence. C'est ce qui fait comprendre comment le gouvernement chinois peut maintenir son autorité au Tibet avec vingt et un fonctionnaires et moins de 1,500 soldats. C'est lui qui a placé le Talé lama et ses partisans dans la haute situation dont ils jouissent aujourd'hui parce qu'il avait vu en eux le meilleur instrument capable de brider le roi et l'aristocratie laïque, toujours turbulents et impatients du joug, parce qu'il avait eu l'intelligence très claire qu'une administration ecclésiastique est éminemment propre à mater les âmes, à leur apprendre la mansuétude et l'obéissance; parce qu'enfin, en s'attachant le principal

1. V. t. I, p. 262.